

COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

LUNDI 22 JUIN 2009

PRESENTS

Mesdames Danielle CHOPINET, Christiane SALA, Claudette MANTZ et Valérie JOIGNANT

Messieurs Angelo PINTO, Yannick BUCAS, Pascal MONTFROND, Philippe BRUN et Patrice DELLEMBURGER -

- **Présentation des membres du Conseil Syndical**
- La réunion a débuté par un tour de table, avec la présentation de chacun des membres du Conseil Syndical.

- **Election du Président et choix des commissions pour les membres du Conseil Syndical.**

Nous avons élu le Président et formé les différentes commissions, il en ressort :

Président : Angelo **PINTO**
Secrétaire : Danielle **CHOPINET**

Conseil de Surveillance ASL : Angelo PINTO.

Pour cette commission, Angelo PINTO, souhaiterait en fonction du sujet à traiter, de demander à un membre en charge de ces questions au sein du conseil syndical d'y participer

Commissions

***Vérification des comptes :** Yannick **BUCAS** , Valérie **JOIGNANT**
et Angelo **PINTO**

* **Chauffage :** Valérie **JOIGNANT** et Isabelle **CLEMENT**

* **Espaces Verts :** Claudette **MANTZ** et Christiane **SALA**

* **Sécurité et Stationnement :** Patrice **DELLENBURGER**, Philippe **BRUN**
et Pascal **MONTFROND**

* **Vie de la Résidence :** Yannick **BUCAS**, Danielle **CHOPINET**
et Angelo **PINTO**

* **activités du Gardien :** Patrice **DELLENBURGER**

* **Blog :** Ramon **ESTRUGO** et Yannick **BUCAS**

(pour cette dernière commission, nous devons contacter Olivier BARNAY, de manière à ce qu'il nous explique le fonctionnement de ce blog).

Les comptes rendus de réunions du Conseil Syndical resteront affichés 15 jours dans les halls.

- **Planning et dates des prochains conseils syndicaux**

Le planning des prochaines réunions sera communiqué dès la rentrée à tous les membres du Conseil Syndical.

La prochaine réunion est prévue pour le :

LUNDI 07 SEPTEMBRE 2009 à 20 heures en la mairie de Brunoy.

- **Encombrants dans les caves.**

Demander au gardien d'afficher dans les vitrines des halls, une semaine avant la date de passage des encombrants.

Une affiche devra être apposée sur les portes des caves pour le planning annuel du passage des encombrants.

- **Gardien (fonctions et travail à suivre)**

Nous allons établir avec le syndic les différentes tâches à effectuer par le gardien tout au long de l'année.

M. Patrice DELLUMBERGER assurera le suivi des activités du gardien

- **Questions diverses**

Concernant le revêtement des ascenseurs, Angelo PINTO, doit aller voir chez Saint Maclou, les prix et mode d'installation.

Renégociation du prix du gaz – prestataire GDF nouveau contrat de trois ans.

Ravalement, des questions se posent encore sur la nécessité et l'utilité de faire ou pas le ravalement.

- **Concernant ABP**

Nous aimerions qu'ABP s'occupent des points ci-dessous.

Stationnement gênant, véhicule ventouse, l'enlèvement des dites voitures est à faire par ABP.

Matérialiser le sol pour les stationnements gênant par l'ASL.

Main courante au commissariat : la procédure à respecter pour les mains courantes doit être faite par le Syndic.

Baies vitrées : le syndic doit faire respecter les normes auprès des copropriétaires.

Il a été demandé à Giffard de faire une synthèse en une page de son rapport (*réunion du 09/06 en attente du compte rendu de Giffard*)

Cette synthèse devra être affichée dans les halls.

Voir pour le choix des entreprises.

Réduction fiscale jusqu'à la fin de l'année 2009.

Petits travaux : les membres du conseil syndical concernés par de petits travaux dans leur immeuble seront consultés.

Le choix et la gestion des entreprises pourront être faits par les membres du conseil syndical après accord du syndic.

Electricité

Caves : voir travaux urgents à faire

Escaliers : prévoir le changement des ampoules.

Balcons encombrés : listing remis à ABP pour les personnes concernés par ce fait.

Suite à la réunion du 04/06 , ABP devait faire un courrier et remettre un double à Angelo PINTO, le processus à suivre et qui avait été décidé était un courrier simple, suivi d'un courrier recommandé et ensuite faire constater par huissier.

Rendez-vous mensuel sur la Résidence.

Nous avons choisi le premier Jeudi de chaque mois entre 17h et 19h (date à déterminer).

Mettre un cahier de doléances à la loge à la disposition des copropriétaires et le transmettre ensuite au syndic une semaine avant le rendez-vous.